

Distribution Gratis Terminée.

La distribution gratis des flacons-échantillons des WILD CHERRY BITTERS DU DR HARTER s'est terminée, hier soir. Le Dr Harter avait envoyé tout un chargement de vingt-trois mille flacons de ses Wild Cherry Bitters à la Nouvelle-Orléans et, nous le disons avec regret, Mardi, avant midi, il ne restait pas un seul flacon gratis dans les pharmacies et drogueries de la ville.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par des pharmaciens, on évalue à neuf et dix mille le nombre des personnes qui sont venues chercher des échantillons, sans pouvoir s'en procurer une seule. Le Dr. Harter ne doit pas être tenu responsable de ces désappointements. Dans les circonstances ordinaires, il n'eût pas été élevé plus de dix mille échantillons.

LA FIEVRE JAUNE éclatant dans le voisinage de la Nouvelle-Orléans, et l'annonce faite par la Presse de la ville, dans ses éditoriaux, que le WILD CHERRY BITTERS DU DR. HARTER est un préventif souverain ont provoqué cette demande inattendue.

Le States, du 6 Sept., dit dans un de ses articles :

Si la Nouvelle-Orléans a échappé si longtemps à cette affliction, ce n'est pas une raison pour qu'elle se montre imprudemment négligente. Nous courons toujours le danger que quelque chose de grave dans notre ville, portant dans ses vêtements le germe de la maladie. Par conséquent, tout citoyen doit se fortifier, s'il est possible, contre la maladie, en cas qu'elle fasse son apparition ici, dans un cas isolé. Heureusement, la science médicale est de nouveau levée pour faire face au danger. Le Wild Cherry Bitters du Dr Harter a été mis à l'épreuve sur une grande échelle et il n'a jamais échoué. Il est considéré comme un préventif parfait contre la Fièvre Jaune. On en a fait usage à Brunswick et personne parmi ceux à qui on l'avait prescrit n'a contracté la maladie. Quelqu'un possédant une bouteille de Wild Cherry Bitters était autant à l'abri de toute attaque qu'un chevalier, avec sa cotte de mailles étirée, autrefois, contre une grêle de boulets. Les principaux représentants de la compagnie du Dr Harter sont fort heureusement venus à la Nouvelle-Orléans, juste à point nommé, pour défendre victorieusement 300,000 personnes contre les attaques des germes de la fièvre jaune. Aucun citoyen de la Nouvelle-Orléans ne devrait perdre une minute, alors qu'il a à faire face au fléau. La science médicale et le Dr Harter ont rempli leur rôle, et nous ont rendus inattaquables, également le sien. Les 300,000 atomes qui forment la population de la Nouvelle-Orléans sont appelés à remplir leur rôle et à nous épargner l'apparition d'une calamité qui produirait des maux irréparables.

La population connaît le Dr Harter. Depuis quarante ans, elle a acheté ses préparations et en a fait usage avec succès; maintenant qu'il vient à elle en lui disant: "J'ai une préparation qui prévient positivement la FIEVRE JAUNE et peut vous guérir de la dyspepsie", elle le croit. Elle SAIT que cela est VRAI. Maintenant qu'il fait des affaires pour plus d'un million de dollars par an; que les neuf dixièmes de tous les pharmaciens possèdent, recommandent son remède et le considèrent comme aussi indispensable que la farine, il se nuirait à lui-même en disant autre chose que la vérité la plus absolue.

Promenez-vous dans la rue; examinez bien les physionomies des hommes et des femmes, et il vous sera aisé de découvrir des traces de dyspepsie, sous une forme ou sous une autre, sur les traits des neuf dixièmes de la population.

Un médecin éminent a dit publiquement: "Les troubles de l'estomac et des entrailles sont le fléau mortel du peuple américain, ils lui enlèvent tous les ans des milliers de personnes. C'est le mal le plus sérieux que nous ayons à combattre. Nous devenons une nation de dyspeptiques; nous devenons un peuple dégénéré par suite de ce terrible fléau."

Le Dr Harter veut changer tout cela. Il dit qu'en moins d'un an les jeunes gens aux joues rosées et les hommes vigoureux ainsi que les femmes seront de nouveau en majorité dans cette superbe métropole du Sud et que ce changement s'opérera par son WILD CHERRY BITTERS.

Le WILD CHERRY BITTERS donne du ton et de la vigueur à l'estomac, aux entrailles, au foie; il guérit les indigestions, les dérangements du foie, la débilité nerveuse et générale, la constipation, les langueurs, etc. Voulez-vous devenir forts, semez l'avis du Dr Harter et commencez dès aujourd'hui à prendre un remède qui est infailible. Se vend partout. Il y a des bouteilles de deux dimensions -25c et \$1.00.

FAITS DIVERS.

Température du 7 septembre 1897. Thermomètre de E. et G. Galles, Opticiens, No 143 rue du Canal. Entre Carondelet et Maronne. Taherhitt Centigrade 7 heures du matin... 80 27 Midi... 82 32 Soir... 86 31 6 P. M... 86 30

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures: MARIAGES - Joseph Boissac, à Mary Eliza Taylor, Edward Shields, à Mary Cecilia Kelly; Edward Reynolds, à Alice Sewell; Frederick C. Nichols, à Ida Edmonson.

NAISSANCES - Mmee Rodolph D. Bernhardt, un garçon; Maksad Ali, un garçon; Samuel Bell, une fille; John Brooks, une fille; Albert Baldwin, Jr., une fille; Natali Colombo, un garçon; Fred E. Stubbs, un garçon; Richard Mc Cord, un garçon; Adolph Katz, un garçon; Simon Edward Rosell, une fille; Basile R. Saulan, un garçon; Auguste Bossio, une fille.

Décès - Robert Beakley, 56 ans, 844 Howard; James Blake, 29 ans, 2021 Jackson; Vee Susan Young, 75 ans, Laurel et Webster; Mme Alvina Pallet, 59 ans, 2116 Poydras; Lont Robinson, 50 ans, Hôpital; Wm Cross, 20 ans, 1117 Verret; Dr James A. Greathouse, 24 ans, Morganfield, Ky; Wm E. Andrew 2 mois, 1207 Perret; Louis Scorz, 77 ans, 1549 N. Galvez; Susan Johnson, 70 ans, 347 Atlanta; Peyton Chaney, 31 ans, Hôpital de Marine; Sompster Calmes, 33 ans, Hôpital de Charité; Ferdinand J. François, 18 ans, 532 Sud Dorgenois; Lizzie Sabater, 15 ans, 1531 St-Louis.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. - Les concessions suivantes ont été ouvertes: Katherine Merle, Thos. W. Smith, Jean Gaudet, Hugh G. Hopkins. Demande d'adoption: Robt. G. Wm Gillet, S. J. Schwartz et Cie vs J. Carron - action en reconnaissance de \$109.10, sur un compte courant. L'Etat de la Louisiane vs Leon Beaudet - réclamation de \$200, sur des licences.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle. - James Brown, Arthur Kerber, Henry Bonnet - bailli et bris de paix: \$15 d'amende ou 20 jours de prison. Carrie Dean, Frank D. Lazard, Roseline Bonny, Fannie Armstrong, Martha Ard - bris de paix: \$25 d'amende ou 12 jours de prison. Edith Brown, Mary Murray, Katie Sherman - ivresse et bris de paix: \$5 d'amende ou 12 jours de prison. Virginia Reed, Emma Williams - bris de paix: \$15 d'amende ou 20 jours d'incarcération.

Charles Johnson, Will Larkin - allures suspectes: \$25 d'amende ou 30 jours de prison. A. R. H. Edw. Menier - violation de l'acte 189 de 1892: \$15 d'amende ou 20 jours de prison. Wm Bailey - outrage: envoyé en prison sans bénéfice de caution.

Imprudence.

Vers deux heures et demie, hier après-midi, le voisinage des rues Connon et Carondelet a été mis en émoi par la détonation d'une arme à feu. M. Thos. Wiltz, un avocat, maniant un revolver dans son bureau, rue Compagnie 509, lorsque il se fit explosion. La balle traversa une vitre et s'est logée dans la chambre de l'entre coté de la rue M. Charles H. Hamilton, qui passait au même instant, a failli être tué.

Deux Collisions.

Une collision a eu lieu, hier matin, à l'angle des rues St-Charles et Tchoupitoulas, entre le char No 66 de la ligne Carrollton, en charge de l'électricien Joe. Dintman, et une charrette que conduisait W. N. Wilson. Les dommages ont été insignifiants.

Vers sept heures, hier matin, le char 236, de la ligne de la rue Canal, s'est heurté à un char de la ligne du West-End, qui se dirigeait vers les rues Canal et Broad. Dommages \$25.

Arrestation.

Les détectives ont, hier encore, arrêté des vendeurs de billets de loterie. Edvard Meunier a été arrêté par le chef des détectives Victor Flotte, rue Borgogne en face Du Maine et St-Philippe, un peu plus tard, A. Reif a été arrêté rue Du Maine, 515, par les détectives Rainey et Dale.

Les deux prisonniers ont comparu devant le juge Bezon qui les a condamnés à une amende de \$15 ou à 20 jours d'incarcération.

Noyé.

Edgar Barragat, un jeune homme de 17 ans, domicilié rue Opelousas 407, à Alger, en se baignant dans le fleuve, hier après-midi vers trois heures, a péri de la rue Delaronde, s'est accidentellement noyé. Le corps n'a pas encore été repêché.

Malfaitances.

Les malfaitances sont encore à l'œuvre et démolissent les boîtes aux lettres. A trois heures, hier matin, le caporal Jacobs, du cinquième precinct, en faisant sa ronde, a découvert que les boîtes placées aux angles des rues suivantes avaient été brisées et les lettres volées.

Champs-Elysées et Saint-Claude, Champs-Elysées et Marais, Champs-Elysées et Urquhart, Champ-Elysées et Villard, Franklin et Villard, Urquhart et Espagne, Donatour et Champs-Elysées, Touro et Marais, St-Roch et Royale, Mandeville et Chartres, Borgogne et Espagne, Marigny et Urquhart.

Plusieurs fragments de lettres ont été trouvés à l'angle des rues Champs-Elysées et Urquhart, ainsi qu'un chèque de la banque du Peuple payable à E. Frayard et signé W. A. Merrin. Les autorités de la poste ont été averties.

Mort à l'Hôpital.

Sompster Calmes, le constable blessé à l'Indépendance, Loue, le 23 sont dernièrement, par J. F. Breeland, est mort à l'hôpital, hier matin, à neuf heures. Le coroner a fait la levée du corps et a donné le certificat d'écarré.

LA JOURNEE D'HIER.

Les inquiétudes s'apaisent.

Pas un seul nouveau cas de fièvre jaune en ville.

Le Président du Bureau de Santé et M. Marshall interviewés.

Notes et Incidents.

Les inquiétudes de la veille se sont vite apaisées hier quand on a su qu'aucun nouveau cas de fièvre jaune n'avait été signalé à l'attention de nos autorités sanitaires. Ce n'est pas dire, cependant, que l'on soit sorti de chez soi, hier matin, sans une certaine appréhension.

La mort du jeune Gelpi, les mesures prises par notre Bureau de Santé pour nous protéger contre toute localité pouvant nous communiquer la maladie, le retour hâtif de certaines familles faisant leurs démarches d'été, tout cela était bien de nature à jeter l'effroi en ville.

Dès la première heure hier matin, la plus grande animation régnaait aux abords du siège du Bureau de Santé; nombreux étaient ceux qui voulaient se renseigner à la source authentique, à l'égard de la situation; les numéros manifestant le désir de quitter la ville, nous venus ici pour faire les autres voulant savoir si les communications entre la ville et le dehors seraient longtemps interrompues.

Le Dr Olliphant, dont nous avons annoncé le retour en ville la nuit précédente, est allé à Ocean Springs. Il nous a dit que la situation n'y avait pas changé dans les dernières vingt quatre heures. Les bruits mis en circulation, quant à la manifestation de la maladie dans divers quartiers de la ville, ne sont nullement fondés.

La lettre que le Bureau de Santé a fait tenir à tous les médecins de la ville, leur demandant de déclarer, sans délai, au Bureau tout cas se produisant dans leur clientèle, est maintenant en cours de reconnaissance la sagesse et qui permettra au Bureau d'agir promptement.

Le Dr Olliphant n'a reçu aucune nouvelle alarmante d'Ocean Springs; il en a reçu de bonne heure, de la Baie St-Louis où le calme s'est rétabli et où aucun cas de fièvre jaune ne s'est manifesté jusqu'à ce jour.

Le domicile de Mme Gelpi, où est mort l'enfant avant hier, a été soumise à une rigoureuse désinfection.

Des couronnes acérées sont produites à la gare du chemin de fer Louisiane & Nashville dans la matinée; ceux qui étaient arrivés l'avant-dernier soir, venaient y réclamer leurs bagages.

C'est à grand-peine que le "baggage-master" est parvenu à livrer à chacun ce qui lui appartenait.

Un bureau de la compagnie, sur la levée, à l'extrémité de la rue Giro, où se trouvent M. Marshall, a été occupé toute la journée à répondre aux télégrammes qui lui venaient de partout.

M. Marshall nous a dit qu'il faisait tout en son pouvoir pour que soient rigoureusement exécutés les ordonnances du Bureau de Santé. Tous ses employés ont reçu des instructions à cet effet.

Un incident qui a eu un côté amusant s'est produit hier matin. Quand le train venant du nord est arrivé à la Baie St-Louis, nombre de personnes qui avaient acheté des billets y sont montées, et ont refusé absolument d'en descendre. Lorsque le conducteur a dit aux officiers du Bureau de Santé sont allés leur dire qu'elles ne pouvaient pas rentrer à la Nouvelle-Orléans.

Le conseil a continué sa course, mais la station au Chef-Quartier, où il s'arrêtait et le conducteur télégraphique M. Marshall, le mettant au courant de la situation et lui demandant ce qu'il lui restait à faire.

Promptement, M. Marshall répondit que le train venant du nord est arrivé à la gare et rentré en ville sur la locomotive.

On devine la confusion des refractaires à la loi: aussi après une attente de plusieurs heures, se lassant les voyageurs de la Baie St-Louis par le convoi parti de la ville le matin.

Plusieurs personnes nous ont demandé hier si le service postal est fait aussi comme d'habitude. Nous sommes en mesure de leur donner l'assurance que jamais les lettres adressées à Ocean Springs, n'ont été retardées ici.

Ces lettres arrivées hier soir, sont repassées depuis hier soir, mais a sont formidables. Cette nuit, le bruit courait que deux ou trois nouveaux cas de fièvre jaune étaient déclarés en ville; ce bruit est sans fondement aucun, nous a assuré M. Olliphant.

Association du Mémorial Janssen. L'Association du Mémorial Janssen qui, comme on le sait, s'est fondée pour perpétuer la mémoire de l'archevêque défunt, au moyen d'un monument ou d'une institution de charité à son nom, a tenu sa séance régulière mensuelle, dans la salle Tulane. A onze heures, la présidente, Mme W. W. Wallie, ouvrait la séance.

Sur la motion de M. Nicholas Burke, il n'y a eu que deux propositions, ni des rapports des divers comités. Une longue discussion s'est engagée sur le progrès de l'œuvre et sur le nature du souvenir que l'on élèverait à la mémoire du regretté prélat.

Il a été résolu de prier, par cartes postales, tous les porteurs de feuilles de souscription, de communiquer à l'association, à sa prochaine réunion régionale qui doit avoir lieu, le second mardi d'octobre, le chiffre des sommes souscrites. Madame Fabacher, secrétaire, a été chargée d'envoyer à qui de droit les cartes postales. Puis la séance a été levée.

Il est probable qu'à la prochaine réunion de l'association, il sera pris d'importantes résolutions.

Grièvement blessé.

A six heures, hier soir, Wm F. Thebanit, le propriétaire d'un café à l'angle des rues Tchoupitoulas et Neu-ville, se trouvait devant la porte de son établissement, lorsqu'il a été accosté par un individu du nom de Tim Shaw, qui l'a accusé de lui avoir volé du whisky inférieur.



CHRISTIAN-CHARLES, de Danemark, Prince héritier de la couronne.

Réception au Consulat de Danemark.

HUIT HEURES DU SOIR.

Le consul avait invité tous les danois de la ville à venir célébrer le 80ème anniversaire de la naissance de la reine Louise de Danemark. La colonie danoise n'est pas nombreuse à la Nouvelle-Orléans - 100 personnes tout au plus. Ils ont répondu, les uns en manifestant leur sympathie à l'invitation. Le consul était décoré pour la circonstance. Les trapeaux Français, Argais et Danois s'entre-mêlaient. C'est M. Jac Meyer, le chancelier du consul, qui s'est occupé des préparatifs de la fête.

Des toasts nombreux ont été portés à la santé de la reine, et de sa famille. Et un télégramme de félicitation a été envoyé à la reine.

CONSEIL MUNICIPAL.

Les membres du Conseil municipal se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Britton. Vingt-neuf membres étaient présents.

Messieurs du Maire. Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 7 sept 1897. Aux membres du Conseil.

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et votre approbation: 1 - Rapport du trésorier de la ville montrant le nombre des prisonniers envoyés "quidémoucement" au travail du 31 mars au 6 septembre 1897.

2 - Communication du commissaire des édifices publics comprenant les notes de A. M. et J. Solari pour le loyer de l'étage supérieur d'une bâtisse occupée par le quatrième Cour de Ville pendant le mois d'août; ainsi que des notes de la Agente Water Works and Electric Company, pour l'éclairage du nouveau palais de justice et prison (Alger) du 25 juin au 19 juillet et du 20 juillet au 22 août.

3 - Re-paiement, M. Walter C. Flower, Maire. M. Britton se lève et donne lecture d'une lettre du professeur Alce Fortier, de la commission du service civi, lettre dans laquelle le professeur maintient les droits de la ville, et propose l'adoption de certaines nominations, et exprime l'espoir qu'aucune difficulté ne s'élèvera à ce sujet. La lettre est reçue par le conseil et renvoyée à l'avocat général.

A propos des accusations portées contre le juge Bezon, deux rapports sont présentés: le premier signé par MM. Dreyfus et Guillaud, le second par M. Clark.

Dans un premier, Dreyfus et Guillaud disent que les accusations portées devant le grand jury contre le recorder Bezon n'ont pas été prouvées d'une façon suffisante pour motiver une révocation, et que le recorder doit donc continuer à exercer ses fonctions conformément à ses règlements.

Le rapport est reçu. Le greffier donne ensuite lecture du rapport de minorité dans lequel M. Clark déclare que rien de réprobable, absolument rien, n'a été prouvé contre le recorder de la seconde cour de police correct onnelle, et que le juge Bezon doit être exécuté sur tous les points.

Le rapport de minorité est également reçu. Le Conseil adopte ensuite les affaires suivantes: ORDONNANCES FINANCIÈRES.

Emolument des employés des départements divers; bureau du maire, \$701.66. Bureau des commissaires de police, septembre 1897, \$16,250. Bureau des commissaires d'incendie, septembre 1897, \$21,250.

Département des travaux publics, septembre 1897, \$5,081.66. Edison Electric Light Company, août 1897, \$15,000. Richard Fletcher, construction du poste à sixième precinct, \$1,000.

Arthur Liebs, construction d'un pont en bois sur le canal Calborne, \$765. Fred Hoffman, construction d'une école en briques à l'angle des rues Bourbon et Johnson, \$1,369.80. Département des travaux publics: A. W. Hyatt Printing Company, \$7.25. Allocation d'une somme de \$1,400 pour l'achat d'une propriété située dans l'actuel numéro 203, deuxième district, de la paroisse Jean Abadie.

La permission d'ouvrir des débits de liqueurs est donnée aux personnes suivantes: Lotz, Jas. H. Howard, J. Bagelous, Wm. Esch, W. B. Masten, Paul J. Fisee, Jacob Bernstein, les Williams Grocery Company, John Larkin.

Ordonnance acceptant la soumission de John McCoy pour le pavage de la rue Nord Derbiguy et des artères désignées. Ordonnance annulant les accords sous le nom de F. M. Westfield et autres.

Ordonnance réduisant l'assessament au nom de L. Graham et fils et de Vancor frères. Permission à Phil. Auehammer d'établir une forge sur le chemin de Carondelet, entre Marais et Villard.

Ordonnance, conformément à la loi 45 de 1895, pour la construction de trottoirs sur la rue Olivier, d'Alix à Opélousas.

Ordonnance enjoignant au commissaire des édifices publics de procéder à des réparations sur la rue Louise, de Robertson à Louisiane.

An début des affaires nouvelles M. Clark demande qu'une décision soit prise dans l'affaire du recorder Bezon. Dreyfus demande que le rapport de majorité soit en l'abord.

M. Couclin déclare qu'il ne peut accepter les conclusions de MM. Dreyfus et Guillaud.

M. Story demande si les conclusions de la majorité du comité doivent être considérées comme un bème porté contre le juge Bezon ou comme une simple suggestion au conseil.

M. Dreyfus dit que c'est une simple suggestion au conseil. Une discussion s'engage au sujet de l'élimination du témoignage du chef de la police.

M. Moran estime que, par sa position, le chef de la police a le plus à gagner qu'aucun comité à connaître les travaux des recorders.

M. Couclin réplique que le chef de la police n'a d'autre mission que de s'occuper des criminels et des prisonniers, et qu'il n'a rien à faire avec l'application des lois.

Le témoignage du chef de police est écarté du rapport.

La question de l'adoption d'un rapport est soulevée par M. Marmouget. M. Dreyfus dit que le rapport de majorité n'a pas en l'intention de faire blâmer le juge Bezon mais de faire remarquer que le recorder de la deuxième cour de police correctionnelle a manqué d'organiser l'application de la loi. M. Dreyfus cite quelques cas et des articles de journaux.

Il ajoute que, dans son opinion, le juge a montré de la faiblesse. M. Couclin propose alors d'adopter purement et simplement le rapport de minorité proposé par M. Clark.

M. Dreyfus propose l'adoption des recommandations du rapport de majorité.

M. Couclin propose le dépôt sur le bureau de cette motion. La proposition de M. Couclin est repoussée, et M. Dreyfus continue sa critique de l'administration de la justice par le juge Bezon. Il expose la façon dont devrait agir le recorder.

M. Marmouget déclare qu'il ne peut comprendre, en présence des témoignages apportés à la commission, le rapport de la majorité de la dite commission, rapport signé par le président, Dreyfus, et par Guillaud.

Quant à des accusations portées par le grand jury n'a été prouvée, dit M. Marmouget, et il termine en proposant l'adoption du rapport de minorité proposé par M. Clark.

M. Clark dit qu'il ne doit pas y avoir d'ambiguïté, que le recorder Bezon est coupable et n'est pas coupable, et que, conséquemment, il ne comprend pas le rapport signé par Dreyfus et par Guillaud.

La motion de M. Clark, la réunion d'une commission composée du maire, de l'avocat de district, de l'avocat de la Ville, des membres du Bureau de Police et de records pour l'établissement d'un guide réglementaire pour les records et acceptés par lui et son fils majorité étant acceptée, est voté par 13 voix contre 10.

Après la lecture des affaires nouvelles le Conseil s'est ajourné.

Incidents.

Un peu avant huit heures, hier soir, une alarme à la boîte 154 a été donnée pour un feu dévoté dans une maison rue Beauville 2722, entre Broad et White, appartenant à Wilson Youngblood et occupée par lui et son fils Morgan. La bâtisse assurée \$1,500 à la compagnie Hartford a été endommagée pour environ \$900.

NOUVELLES A LA MAIN.

Rixe. - Une querelle est survenue hier soir, à six heures et demie, rue Liberté, 724, entre Silas Bailes et John C. Carter. Bientôt après, un coup de couteau a été porté, a été transporté à l'hôpital. Carter a été arrêté.

Ivresse. - Hier soir, à six heures, L. S. Scott, se trouvant sous l'influence de la boisson, est tombé dans le fleuve, au pied de la rue Market. Il a été sauvé par un nommé Wm Fitzgerald.

Vol. - L'avant-dernière nuit, un voleur a pris dans la vitrine de M. H. Mandrier, rue Chartres 608, divers objets évalués à \$8.

Samedi soir, vers sept heures, un nègre du nom de Whitaker, qui avait l'habitude de prendre ses repas chez M. E. Burke, au Howard, entre Broad et Carondelet, a profité de l'absence de la famille, pour prendre plusieurs pièces de vêtement dans le salon.

Ces jours derniers, la demeure de Mme O. V. Hite, à l'angle des rues Peters et Pitt, a été visitée par un voleur qui a emporté des objets évalués à \$12.

Vers quatre heures, hier matin, un voleur en habit de nuit, qui avait introduit dans le réservoir de J. L. Laeher, rue des Champs-Elysées 1036, et a fait sans des vêtements d'une valeur de \$35.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbres.



Roulo Bonnot, Directeur. No 623 rue Ste-Anne, Téléphone No. 1043, 14 Juin - 3m

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co.



ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres.

1128 Nord Remarls.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

PAR occasion - Motin de maison de la rue à louer, coin Rampart et Ursules No 1048, côté nord, d'égout d'un confort remarquable par sa modernité. S'adresser à G. Dupuy dans la dite maison. 8 sept-17

EMILE POMES,

AVOCAT, 137 rue Carondelet, 8 sept-17

MONEY SAVED

In the end by taking the



ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

and going on a

SUMMER OUTING

See the results of your trip to the Thousand Islands, the Lake and the White Mountains, the Adirondacks and the Blue Ridge Mountains. They are all quickly reached by the Illinois Central train service. The Illinois Central is the only line that runs direct to St. Louis, Chicago, Cincinnati and Louisville. Touring Cars and Pullman sleeping cars. For particulars call at City Ticket Office.

ST. CHARLES AND COMMON STS. A. E. HANSON & A. W. MERRITT, JR. Chicago, Ill.

Bureau des Commissaires du district des Levées d'Orléans.

Chambre 14, Temple Macquenne 1 Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1897. Des propositions ont été reçues à ce bureau jusqu'au 14 septembre à 4 heures P. M. pour occuper les terres et les levées et réaménagement dans les Sixième et Septième Districts comme suit: Sec No 1 - Un terrain de 10000 pieds carrés de terre, et environ 192 000 pieds 2 M de levée de terre. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 2 - Réaménagement et réparation de la rue Général Scott, 10000 pieds carrés de 65,500 yards cubes de terre et environ 38 000 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 3 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 4 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 5 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 6 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 7 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 8 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 9 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M de réaménagement. Dépôt: \$500; bon: \$6,000.

Sec No 10 - Réaménagement et réparation de la rue St-Ale de la rue Penit, environ 37 000 yards cubes et environ 38 000 pieds 2 M